apei A.U.B.E.

Accompagnement
Utile au Bien-Être



Guide Santé en F.A.L.C. 2025-2035

www.apei-aube.com

Préambule



Ce guide parle de **la santé des personnes accompagnées** par l'apei A.U.B.E.
Il explique comment **mieux vivre** et **prendre soin de soi**.
Il a été créé avec les **professionnels**, les **familles** et les **personnes accompagnées**.

Objectif

- ➔ Aider chaque personne à faire ses choix.
- ➔ Être acteur de sa santé.
- ➔ Construire une société plus juste et inclusive.

Préface

La santé est **un droit pour tous**.
Être en bonne santé, c'est **être bien dans son corps, dans sa tête et dans sa vie**.

L'apei A.U.B.E. veut :

- ➔ Améliorer la santé des personnes accompagnées.
- ➔ Écouter les personnes, leurs familles et les professionnels.
- ➔ Travailler avec des valeurs : **solidarité**, **respect**, **engagement** et **inclusion**.

La santé, c'est l'affaire de tous.

Sommaire

Préambule	1
Préface	1
Comprendre la santé	3
La santé, c'est quoi ?	3
Le handicap, c'est quoi ?	3
Les soins	3
Promouvoir la santé	3
Être accompagné pour sa santé	4
L'accompagnement santé	4
Le parcours de santé	4
Le projet de santé	4
Les droits en santé	4
La famille et les proches	4
La communication	5
La pair-aidance	5
Les professionnels	5
Les informations de santé	5
Coopération territoriale	5
Les outils numériques et les innovations	6
Le numérique en santé	6
Le Dossier Unique Interopérable (D.U.I.)	6
Les applications santé	6
Sécurité des données	6
La télémédecine	6
L'intelligence artificielle (I.A.)	7
La recherche participative	7
Améliorer sans cesse les parcours de soins	8
Le parcours de soins	8
Le Plateau de Coordination Médicale (P.C.M.)	8
Les bonnes pratiques	8
Les plans de santé	8
L'évaluation	8
L'innovation	8
Travailler ensemble	8
Conclusion	9

Comprendre la santé

La santé, c'est quoi ?

→ Ce n'est pas seulement **ne pas être malade**.
→ C'est **se sentir bien** dans son corps, sa tête et sa vie.

Le handicap, c'est quoi ?

→ Le handicap, c'est quand une personne a **des difficultés** à faire certaines choses.
→ Mais le handicap **ne définit pas la personne**.

Les soins

→ Ce sont **toutes les actions** pour aller mieux : soins, écoute, alimentation, repos, sport, émotions (dont la vie intime, affective et sexuelle).

Promouvoir la santé

→ C'est **apprendre à prendre soin de soi** et **agir pour son bien-être**.
→ La santé, c'est une **ressource pour bien vivre chaque jour**.



Être accompagné pour sa santé

L'accompagnement santé

- C'est **ne pas être seul** pour comprendre et choisir.
- Il fait partie du **projet de vie** de chaque personne.

Le parcours de santé

- Il comprend les **soins**, **la prévention et le suivi**.
- Il doit être **simple**, **continu et adapté** à chacun.

Le projet de santé

- Il est intégré au **Projet Personnalisé d'Accompagnement** (**PPA**).
- Il aide à **mieux comprendre** ses besoins et **comment être en meilleure santé**.

Les droits en santé

Chaque personne a le droit :

- d'être respectée et écoutée ;
- de choisir son médecin ;
- d'être informée et de comprendre ;
- d'avoir une vie privée (vie intime, affective et sexuelle) ;
- de décider pour elle-même.

La famille et les proches

- Ils sont **importants** dans le parcours santé.
- Ils peuvent aider à **comprendre et soutenir**.
- Les professionnels **travaillent avec eux**.





La communication

- Il faut **parler ensemble souvent**.
- La **confiance** est essentielle.

La pair-aidance

- Des personnes ayant vécu une situation identique **aident les autres**.
- Elles partagent leur expérience et **rendent l'aide plus facile et bienveillante**.

Les professionnels

- Ils sont formés, soutenus et travaillent en équipe.
- Leur bien-être est essentiel à la qualité des soins.

Les informations de santé

- Elles sont **confidentielles**.
- Seules les personnes autorisées peuvent y accéder.
- L'apei A.U.B.E. utilise un outil sécurisé : le **D.U.I.**.

Coopération territoriale

- L'apei A.U.B.E. travaille avec les **médecins**, **hôpitaux**, **associations** pour améliorer les soins.

Être accompagné pour sa santé, c'est **être aidé pour comprendre, choisir et agir**.

Les outils numériques et les innovations

Le numérique en santé

→ Il aide à **mieux suivre la santé** grâce aux ordinateurs, tablettes et applications.

Le Dossier Unique Interopérable (D.U.I.)

→ Il regroupe toutes les informations d'une personne.
→ Il rend les soins **plus sûrs** et **plus simples**.

Les applications santé

→ Elles aident à suivre ses rendez-vous, ses médicaments et son bien-être.

Sécurité des données

→ Les informations de santé sont **protégées** (RGPD).

La télémédecine

→ Permet de voir **un médecin à distance** par vidéo.
→ Très utile pour éviter les déplacements.



L'intelligence artificielle (I.A.)

→ Elle aide les professionnels à **mieux soigner**, sans les remplacer.

La recherche participative

→ Les personnes accompagnées peuvent **participer à la recherche** pour améliorer la santé de tous.

Le numérique aide à mieux travailler **ensemble**, tout en gardant la place de l'humain.



Améliorer sans cesse les parcours de soins

Le parcours de soins

→ C'est tout ce qu'une personne vit pour **rester en bonne santé**.

Le Plateau de Coordination Médicale (P.C.M.)

→ Il aide à **organiser et coordonner** les soins entre les professionnel pour les personnes accompagnées.

Les bonnes pratiques

→ L'apei A.U.B.E. suit la **Stratégie Nationale de Santé** et le **Projet Régional de Santé**.

L'évaluation

→ Des outils et indicateurs servent à **mesurer les progrès**.

L'innovation

→ Nouvelles idées et outils pour mieux accompagner chaque personne.

Travailler ensemble

→ La santé est un **travail collectif** : personnes, familles, professionnels et partenaires.

La santé, **c'est avancer ensemble vers le mieux-être**.



Conclusion

La santé, c'est **prendre soin de soi et des autres**.

➔ Chaque personne doit être **écoutée et respectée**.

➔ Ensemble, nous construisons une **santé simple**, **humaine** et **solidaire**.

« *La santé, c'est avancer ensemble, pas à pas, vers le mieux-être.* »

Notes

A.U.B.E.

Accompagnement
Utile au Bien-Être

Siège Social
29 avenue des Martyrs de la Résistance
10 000 Troyes
03 25 70 44 00
www.apei-aube.com